



SAINT-ASTIER®

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE

STABILISER LES SOLS À LA CHAUX DE SAINT-ASTIER®



NOTRE SOLUTION **EKO-V.I.A.®**

EKO-V.I.A.® est une chaux pour la stabilisation des sols qui permet de mettre en œuvre des voies piétonnes, des pistes cyclables, des sentiers côtiers, des voies vertes ; elle s'utilise également pour les aménagements paysagers : golfs, sols en camping...

AVANTAGES

- 1 **GESTION** des eaux pluviales
- 2 **LIMITE** l'utilisation de produits phytosanitaires
- 3 **FACILE** à mettre en œuvre
- 4 **S'INTÈGRE** à l'environnement
- 5 **SOLUTION** entièrement minérale

DOMAINES D'APPLICATION

Sentiers côtiers / Allées de jardin / Pistes cyclables / Voies piétonnes / Squares / Terrains de jeux / Aires et places urbaines / Allées de cimetière

La solution EKO-V.I.A.® peut également être utilisée pour des voies à faible trafic de véhicules légers et pour des zones de stationnement.

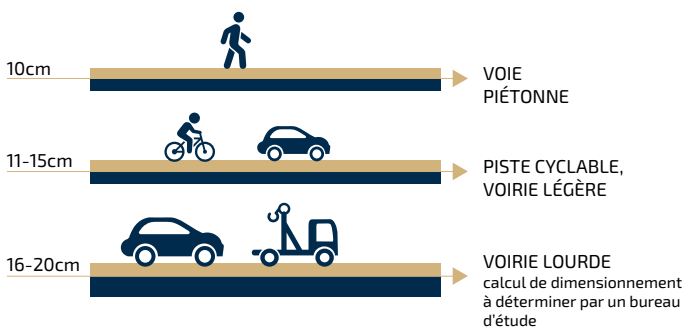
NB : La solution ne convient pas pour des voies de circulation intense ni pour les passages de véhicules lourds.

Pour toute question concernant vos travaux à réaliser et des conseils de mise œuvre, contactez notre équipe locale avant le début de chantier.



MISE EN ŒUVRE

L'épaisseur de mise en œuvre dépendra du type d'application choisi



Étapes de mise en œuvre

La mise en œuvre peut se réaliser manuellement et mécaniquement, après un décapage de la terre végétale, selon les étapes suivantes :

- 1/** Mouiller la surface avant l'application avec un léger jet d'eau par pulvérisation et laisser ressuyer l'eau.
- 2/** Mettre en place le mélange charge + EKO-V.I.A® en maintenant une épaisseur aussi régulière que possible.
- Prévoir une réduction d'épaisseur d'environ 20% du matériau brut après son compactage. Régler et compacter.
- 3/** Nivelier le mélange à l'aide d'une règle ou d'un instrument similaire.
- 4/** Compacter le sol traité à l'EKO-V.I.A® au rouleau compacteur ou similaire.
- 5/** Si nécessaire, brosser ou ratisser pour obtenir un aspect plus rugueux.
- 6/** Maintenir l'ouvrage humide par pulvérisations modérées pendant une semaine.



POINT de VIGILANCE

Selon la nature des agrégats le rendu avec la chaux peut être différent.



Notre meilleur conseil :

Faire plusieurs essais sur des petites surfaces et laisser sécher avant de décider du choix des matériaux, de la granulométrie, et du dosage.

**1 sac
de 25 kg
=
2m² en place
sur 10cm**



RECOMMANDATIONS SÉCURITÉ



INFORMATIONS PRATIQUES

Conditionnement

- > 40 sacs par palette (palette de 1T)
- > Sac de 25 kg
- > Palette houssée
- > Vente possible en BIG BAG (nous consulter)

Conservation & Garantie

- > 1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans l'emballage d'origine, non ouvert.
- > Responsabilité civile fabricant.

Pourcentage de chaux EKO-V.I.A® recommandé selon l'utilisation

- > Usage piéton : 10%
- > Piste cyclable/voirie légère : 11 à 15%
- > Voirie lourde : calcul de dimensionnement à déterminer par un bureau d'étude

Précautions climatiques

- > Travailler par temps sec et température comprise entre 5°C et 25°C. Par fortes chaleurs, humidifier le support la veille de l'application, puis après mise en place, procéder à une cure par pulvérisation d'eau.

CONSEILS PRATIQUES

L'installation de bordures évitera le délitement des bords lors du passage du rouleau compacteur.

- > Prévoir une pente de 2 à 3 % minimum pour l'écoulement des eaux.
- > Pour plus d'informations sur cette solution, consulter notre brochure dédiée.



LE TRI
+ FACILE

